



ANNECY, le 16 MAR. 2011

JEAN-LUC RIGAUT
MAIRE D'ANNECY
CONSEILLER GENERAL

Madame Simone DALEX

N/Ref : CAB/AMA/2011/JF

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 2 mars parvenue en Mairie d'Annecy le 4, dont j'ai pris connaissance avec la plus grande attention.

Vous trouverez ci-joint le compte-rendu paru dans le Dauphiné Libéré à la suite de la conférence de Presse que j'ai tenue le 22 février, et qui remet en cause bien des idées fausses et bien des arguments fallacieux.

Certes, nous n'avons pas réponse aujourd'hui, c'est-à-dire 7 ans avant l'événement projeté, à tous les points techniques, ni vous, ni moi, ni les ingénieurs et techniciens qui seraient chargés de cette installation.

Vous avez raison de dire que je ne pouvais pas être précis sur les délais de début et de fin de travaux. Je maintiens que si nous en prenons la décision, les tribunes installées pour la cérémonie d'ouverture et de clôture et remise de Médailles pourraient servir à la Fête du Lac 2017.

En ce qui concerne l'inaccessibilité du Pâquier, il y aura certes une période qui verra sa neutralisation complète (3, 4 mois), mais il est tout-à-fait possible que pendant le montage des infrastructures la zone concernée soit sécurisée de manière à permettre la circulation des Annéciens dans la ou les parties non concernées.

Il est clair qu'en fonction de l'évolution de l'installation, les espaces laissés à la libre circulation de chacun seraient modulés.

Comme je vous l'ai indiqué plus haut, je ne peux pas aujourd'hui répondre à un certain nombre de vos interrogations de manière précise.

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
BP 2305 - 74011 ANNECY CEDEX
TELEPHONE 04 50 33 88 88
TELECOPIE 04 50 33 88 50
mairie@ville-annecy.fr
www.annecy.fr
www.annecy-2018.fr

